

SICAV BLB



SICAV

Rapport annuel révisé au 30 septembre 2019

Société d'investissement à capital variable de droit belge à compartiments multiples.

Société anonyme

Catégorie placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus ou du document d'informations clés pour l'investisseur.

SICAV BLB

SICAV

Rapport annuel révisé au
30 septembre 2019

SICAV BLB

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. Organisation de l'organisme de placement collectif

Siège social

Boulevard du Roi Albert II 37
1030 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

13 décembre 2018

Conseil d'administration de la SICAV

Président

David Schmidt
Dirigeant effectif, Responsable de Succursale de Belgique
Banque de Luxembourg - Belgique

Administrateurs

Germain Birgen
Directeur, Head of Business Development
Banque de Luxembourg

Bernard Goffaux
Head of Fiscal Department
Banque de Luxembourg

Dirk Coveliers
Senior Associate
Tiberghien Avocats

Personnes physiques chargées de la direction effective

Dieter Hein
Directeur de BLI
BLI - Banque de Luxembourg Investments

Guy Wagner
Administrateur-Directeur de BLI - Banque de Luxembourg Investments SA
BLI - Banque de Luxembourg Investments

Type de gestion

Société d'investissement ayant désigné une société de gestion, conformément à l'article 44, § 1er, de la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments
boulevard Royal 16
2449 Luxembourg
Forme juridique : Société anonyme

Conseil d'administration de la société de gestion

Président

Nicolas Buck
Chief Executive Officer
SEQVOIA, Société Anonyme

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Administrateurs passifs

Administrateur Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments

Michèle Biel
Dirigeant
Conventum Asset Management S.A.

Ruth Bültmann
Managing Director
Bültmann Advisory sàrl

Gary Janaway
Independent Director

Administrateurs actifs

Dieter Hein
Directeur de BLI
BLI - Banque de Luxembourg Investments

Guy Wagner
Administrateur-Directeur de BLI - Banque de Luxembourg Investments SA
BLI - Banque de Luxembourg Investments

Commissaire de la société de gestion

KPMG Luxembourg , représentée par Monsieur Stanislas Chambourdon
avenue John F. Kennedy 39 - 1855 Luxembourg

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'entreprises / Bedrijfsrevisoren S.C. s.f.d. S.C.R.L. , représentée par Monsieur Maurice Vrolix
Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J - 1930 Zaventem, Bruxelles

Promoteurs

Banque de Luxembourg
Boulevard Royal 14 - 2449 Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chausée de la Hulpe 120 - 1000 Bruxelles

Dépositaire

Belfius Banque S.A.
Place Rogier 11 - 1210 Bruxelles

Gestion administrative et comptable

RBC Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles

Pour certaines fonctions de l'administration liées à l'activité d'Agent de Transfert
RBC Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles

Les fonctions de l'administration liées à l'activité de Montage sont assurées par la Société de gestion

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Service financier

RBC Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles

Distributeur(s)

Banque de Luxembourg
Boulevard Royal 14 - 2449 Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chausée de la Hulpe 120 - 1000 Bruxelles

Liste des compartiments et des classe(s) d'action

BLB European Equities

classe I, classe M, classe P, classe R exprimé en EUR

BLB American Equities

classe I, classe M, classe P, classe R exprimé en USD

Classe I : classe réservée aux investisseurs professionnels visés par l'article 5, §3 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, qui confirment investir pour leur compte propre ou pour le compte d'un autre investisseur répondant à la définition de l'article précité. Sont exclues de l'accès aux actions de la classe « I », les personnes physiques et indépendamment du fait si ces personnes physiques investissent dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire ou d'un mandat de conseil conclu avec un établissement de crédit ou un autre professionnel du secteur financier.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe M : (i) classe d'action réservée aux investisseurs qui (i) se qualifient comme investisseur éligible à la classe d'action institutionnelle ayant une référence « I » ;
ou (ii) se qualifient comme établissement de crédit ou entreprise d'investissement et qui confirment 1. investir directement ou indirectement pour compte de tiers dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement ; et/ou 2. investir directement ou indirectement pour compte de tiers qui bénéficient d'un mandat de conseil rémunéré ou sans rétrocession que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe P : classe d'action réservée aux investisseurs répondant à la définition de la classe « I » et dont la souscription initiale minimale est de EUR 10.000.000.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe R : classe de base sans critère de distinction. Elle est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.

Les objectifs de chacun de ces compartiments sont amplement décrits dans le présent rapport.

1.2. Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019 de la SICAV BLB.

1.2.1. Information aux actionnaires

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et soumise, pour son fonctionnement et ses investissements, à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances. Dans les relations des investisseurs entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'aux avoirs et au rendement du compartiment dans lequel il a investi. Les engagements contractés au titre d'un compartiment ne sont couverts que par les actifs du même compartiment.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Année sociale 2019 (Sicav BLB)

Au cours de l'exercice social 2019, la croissance de l'économie mondiale a considérablement ralenti. Les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ont fortement pesé sur le commerce mondial, déclenchant une décélération significative de la production manufacturière. Les activités de services se sont montrées plus résilientes en raison de l'absence de détérioration des marchés d'emploi. Dans les pays industrialisés, les Etats-Unis ont continué à afficher une croissance supérieure en raison du poids important de la consommation des ménages. Les économies européennes et japonaise ont été davantage affectées par le ralentissement des échanges internationaux en raison de leur plus forte dépendance à l'égard de la demande externe. Bien que le bras de fer commercial avec les Etats-Unis ait pesé sur la croissance chinoise, la progression du PIB de l'Empire du milieu est restée en ligne avec les objectifs du gouvernement de Pékin.

Les taux d'inflation ont peu évolué depuis septembre 2018, les pressions inflationnistes demeurant contenues suite au ralentissement de la conjoncture mondiale. Au regard de la faiblesse de la croissance et de l'inflation, les banques centrales ont adopté des politiques monétaires accommodantes. Après avoir procédé à une dernière hausse des taux au mois de décembre 2018, la Réserve fédérale américaine a réduit son principal taux directeur de 0,25% à deux reprises en juillet et septembre 2019 en vue de réduire le risque de récession en 2020. Outre la baisse supplémentaire de son taux de rémunération des dépôts de -0,4% à -0,5%, la Banque centrale européenne a annoncé en septembre 2019 la reprise du programme d'achat de dette publique et privée à partir de novembre 2019 afin de lutter contre la faiblesse de l'activité. La Banque du Japon, qui détient désormais environ 50% des obligations d'Etat du pays, continue d'accroître la taille de son bilan en poursuivant sa politique d'assouplissement monétaire quantitatif.

Les perspectives de ralentissement conjoncturel ont déclenché un recul généralisé des rendements à échéance des obligations d'Etat malgré leur niveau déjà faible il y a un an. De septembre 2018 à septembre 2019, le rendement à échéance du bon du trésor américain à 10 ans a baissé de 3,06% à 1,67%. Dans la zone euro, les rendements à échéance sont devenus négatifs pour la plupart des pays et échéance, le taux de référence à 10 ans ayant baissé de 0,47% à -0,57% en Allemagne, de 0,80% à -0,28% en France, de 1,50% à 0,14% en Espagne et de 3,14% à 0,82% en Italie. Ainsi, de septembre 2018 à septembre 2019, l'indice 'JP Morgan EMU Government Bond Index' a progressé de 11,77%.

Après la correction au quatrième trimestre de 2018, les marchés actions ont remonté depuis janvier 2019. Malgré les multiples incertitudes économiques et géopolitiques, les actions ont retrouvé la faveur des investisseurs au regard du faible attrait des autres classes d'actifs traditionnels tels que les obligations et les placements monétaires. Ainsi, de septembre 2018 à septembre 2019, l'indice MSCI World All Countries total return net en EUR a augmenté de 8,01%. Les Etats-Unis ont figuré une fois de plus parmi les marchés les plus porteurs alors que le Japon n'a pratiquement pas contribué à la remontée de l'indice mondial des actions. Au niveau sectoriel, les valeurs sensibles au niveau des taux d'intérêt (comme les services publics et l'immobilier) ont le plus progressé alors que l'énergie et les matériaux se sont retrouvés en bas du classement.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié contre pratiquement toutes les devises, le yen japonais ayant particulièrement bénéficié de son rôle de devise refuge. L'euro a reculé de 6,07% contre le dollar, de 4,59% contre le franc suisse, de 10,71% contre le yen japonais et de 0,40% contre la livre sterling.

SICAV BLB

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1.2.3. Informations requises en vertu de l'article 96 du Code des Sociétés

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Les risques auxquels est exposée la société diffèrent en fonction de la politique d'investissement. Vous trouverez ci après un tableau qui reprend les principaux risques.

L'appréciation du profil de risque de la société est basée sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

BLB European Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change		X		
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

BLB American Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change				X
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de dénouement		X		
Risque de liquidité		X		
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il ne fait pas l'objet d'une protection. Il peut donc ne pas lui être intégralement restitué. Il est donc susceptible de subir une perte.

Pour ce qui concerne les autres aspects relatifs à l'évolution des affaires, aux résultats et à la situation de la société, conformément à l'article 96, 1^o du Code des sociétés, veuillez vous référer aux chapitres infra.

1.2.4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2.5. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Aucune circonstance particulière n'a été relevée qui serait susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

1.2.6. Mentions à insérer au rapport annuel en vertu du Code des Sociétés

Le présent rapport annuel comprend toutes les mentions que le Code des sociétés impose d'y figurer.

1.2.7. En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits

Mention des objectifs et de la politique de la société en matière de gestion des risques financiers

A cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment.

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

Indications relatives à l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie

A cet égard, veuillez vous référer au tableau récapitulatif des risques.

1.2.8. Commissions et frais récurrents supportés par la SICAV (en EUR)

Rémunération des administrateurs :

Néant, à l'exception de l'administrateur indépendant perçoit une rémunération fixe de 13 500 EUR (hors TVA) par an.

1.2.9. Politique de rémunération

Afin de répondre aux exigences réglementaires et afin de démontrer une gestion saine des risques, BLI a établi une politique de rémunération. Les dirigeants effectifs et administrateurs de la SICAV BLB ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur mandat, à l'exception des administrateurs indépendants qui perçoivent une rémunération fixe de 13 500 EUR (hors TVA) par an. Plus d'informations sont disponibles dans la Politique de rémunération dont un exemplaire papier détaillée en version anglaise est disponible gratuitement sur demande auprès du siège de la Sicav. Cette politique de rémunération actualisée est également consultable sur le site internet suivant https://www.banquedeluxembourg.com/fr/bank/corporate/bli_informations-legales

La politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion, y compris, entre autres, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages y compris la composition du comité de rémunération est disponible sur http://www.banquedeluxembourg.com/fr/bank/corporate/bli_informations-legales.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion.

1.2.10. Proposition de dividende

Le conseil d'administration de Sicav BLB qui s'est tenu le 14 novembre 2019 a approuvé la proposition de dividende déterminée ci-dessous. Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 janvier prochain.

Compartiments	Code Isin	Montant brut par action de distribution	Montant net par action de distribution (*)	Dividende
European Equities, classe M	BE6309901518	3,37 EUR	2,35 EUR	N°1
European Equities, classe P	BE6309899498	28,16 EUR	19,71 EUR	N°1
American Equities, classe M	BE6309898482	4,52 USD	3,16 USD	N°1
American Equities, classe P	BE6309896460	42,10 USD	29,47 USD	N°1
American Equities, classe I	BE6309897476	45,17 USD	31,61 USD	N°1

(*) Les dividendes sont en Belgique soumis à un précompte mobilier de 30%.

Les dividendes seront payables à partir du 7 février 2020.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.3. Rapport d'auditeur

Deloitte.



Sicav BLB SA
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
30 septembre 2019 – Comptes annuels

Sicav BLB SA
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2019

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Sicav BLB SA pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 – Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Sicav BLB SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 13 décembre 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Sicav BLB pour la première fois lors de cet exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 30 septembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total des capitaux propres s'élève à 92 790 386,09 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 18 901 815,00 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 septembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
European Equities	EUR	40 816 429,64	7 677 645,31
American Equities	USD	56 662 007,32	12 236 589,80

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

Sicav BLB SA **Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2019**

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

Sicav BLB SA
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2019

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

Zaventem, le 16 janvier 2019

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL
Représentée par Maurice Vrolix

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

SICAV BLB

1.4. Bilan globalisé

	30/09/2019
	EUR
TOTAL ACTIF NET	92 790 386,09
I. Actifs immobilisés	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation	0,00
B. Immobilisations incorporelles	0,00
C. Immobilisations corporelles	0,00
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	91 372 213,97
A. Obligations et autres titres de créance	0,00
B. Instruments du marché monétaire	0,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	91 372 213,97
a. Actions	91 372 213,97
a.1. Actions	91 372 213,97
D. Autres valeurs mobilières	0,00
E. OPC à nombre variable de parts	0,00
F. Instruments financiers dérivés	0,00
III. Créances et dettes à plus d'un an	0,00
A. Créances	0,00
B. Dettes	0,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	(447 827,42)
A. Créances	56 798,50
a. Montants à recevoir	53 145,69
b. Avoirs fiscaux	3 652,81
B. Dettes	(504 625,92)
a. Montants à payer (-)	(503 747,46)
c. Emprunts (-)	(878,46)
V. Dépôts et liquidités	1 984 301,41
A. Avoirs bancaires à vue	1 984 301,41
B. Avoirs bancaires à terme	0,00
C. Autres	0,00
VI. Comptes de régularisation	(118 301,87)
A. Charges à reporter	0,00
B. Produits acquis	4 490,15
C. Charges à imputer (-)	(122 792,02)
D. Produits à reporter (-)	0,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	92 790 386,09
A. Capital	76 264 601,82
B. Participations au résultat	(2 376 030,74)
C. Résultat reporté	0,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	18 901 815,00

1.5. Postes hors bilan globalisés

		30/09/2019
		EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00
A.	Contrats achetés	0,00
B.	Contrats vendus	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00
A.	Actions	0,00
B.	Obligations	0,00

SICAV BLB

1.6. Compte de résultats globalisés

		30/09/2019
		EUR
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	18 764 206,41
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	18 890 175,90
a.	Actions	18 890 175,90
a.1.	Résultat réalisé	3 244 644,72
a.2.	Résultat non-réalisé	15 645 531,18
D.	Autres valeurs mobilières	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00
H.	Positions et opérations de change	(125 969,49)
b.	Autres positions et opérations de change	(125 969,49)
b.1.	Résultat réalisé	(125 969,49)
II.	Produits et charges des placements	1 108 225,12
A.	Dividendes	1 337 870,15
B.	Intérêts (+/-)	33 211,03
b.	Dépôts et liquidités	33 211,03
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(23 867,68)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(238 988,37)
b.	D'origine étrangère	(238 988,37)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00
III.	Autres produits	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00
B.	Autres	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(970 616,53)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(224 723,54)
B.	Charges financières (-)	(607,27)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(44 679,77)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(607 650,54)
a.	Gestion financière	(541 424,65)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(96 991,65)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(93 728,01)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(350 558,40)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(146,59)
b.	Gestion administrative et comptable	(66 225,89)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(66 225,89)
E.	Frais administratifs (-)	(3 288,01)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(7 999,84)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(10 575,00)
H.	Services et biens divers (-)	(35 362,97)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00
J.	Taxes	(17 341,78)
K.	Autres charges (-)	(18 387,81)
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	137 608,59
	Sous-total II+III+IV	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	18 901 815,00
VI.	Impôts sur le résultat	0,00
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	18 901 815,00

1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la SICAV est déterminée de la manière suivante, conformément aux règles établies par l'arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de part :

1. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés :

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés détenus par la SICAV sont évalués à leur juste valeur. Afin de déterminer la juste valeur, la hiérarchie suivante doit être respectée :

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus.

S'il s'agit d'éléments du patrimoine négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

b) Si les cours visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, en respectant certaines conditions, notamment leur validité doit être régulièrement testée.

Si, dans des cas exceptionnels, il n'existe pas, pour des actions, de marché organisé ou de marché de gré à gré et que la juste valeur de ces actions ne peut être déterminée de façon fiable conformément à la hiérarchie décrite ci-dessus, les actions en question sont évaluées au coût.

C'est en fonction de l'instrument sous-jacent que les instruments financiers dérivés (contrat de swap, contrat à terme et contrat d'option) évalués à leur juste valeur sont portés dans les sous-postes au bilan et/ou hors bilan.

Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants sont portées dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants ».

Les montants notionnels des contrats à terme et des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan respectivement sous les rubriques « III. Montants notionnels des contrats à terme » et « IV. Montants notionnels des contrats de swap ».

2. Parts d'organismes de placement collectif

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts qui sont détenues par la SICAV sont évaluées à leur juste valeur conformément à la hiérarchie définie au point 1.

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts pour lesquelles il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré détenues par la SICAV sont évaluées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

3. Charges et produits

La SICAV provisionne les charges et produits connus ou susceptibles de faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ce, chaque jour où a lieu une émission ou un rachat de parts. Les charges et les produits à caractère récurrent sont exprimés prorata temporis dans la valeur des parts.

4. Créances et dettes

Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur, conformément à la hiérarchie décrite au point 1.

Les avoirs à vue sur des établissements de crédit, les engagements en compte courant envers des établissements de crédit, les montants à recevoir et à payer à court terme autres que ceux concernant des établissements de crédit, les avoirs fiscaux et dettes fiscales ainsi que les autres dettes seront évalués à leur valeur nominale.

1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation(suite)

Lorsque la politique d'investissement n'est pas principalement axée sur le placement de ses moyens dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, le conseil d'administration peut toutefois, tenant compte de l'importance relativement faible des créances à terme, opter pour l'évaluation de celles-ci à leur valeur nominale.

5. Valeurs exprimées en autre devise

Les valeurs exprimées en une autre devise que la monnaie d'expression du compartiment concerné seront converties dans la monnaie dudit compartiment sur base du cours moyen au comptant entre les cours acheteur et vendeur représentatifs. Les écarts tant positifs que négatifs qui résultent de la conversion sont imputés au compte de résultat.

1.7.2. Cours de change

		30/09/2019	
EUR	=	1,087093	CHF
		7,466305	DKK
		0,884687	GBP
		10,719026	SEK
		1,090200	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment European Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 EUR pour les parts « R » et « M » ;
1000 EUR pour les parts « I » et « P ».

2.1.2. Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement

Banque de Luxembourg Banque de Luxembourg - Belgique,
Boulevard RoyalChausée de la Hulpe 14120, 24491000 LuxembourgBruxelles

2.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- **Stratégie** : la politique d'investissement : Le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés ayant leur siège dans un état membre de l'Union Européenne. Le solde sera investi en actions de sociétés cotées sur un marché réglementé européen.

Les sociétés sont choisies en fonction de leur qualité intrinsèque et de leur évaluation et seront soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC. Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus :

- investir en instruments du marché monétaire ;
- investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

Le compartiment est éligible au Plan d'Epargne Actions (PEA) régi par la loi française du 19 juillet 1992 telle que modifiée.

- Devise de référence : EUR

- **Opérations autorisées sur produits dérivés** : Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

- La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

- La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment " European Equities" soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

2.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

2.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

BLB European Equities investit dans des entreprises qui se construisent et se développent sur des facteurs de différenciations qui leur sont propres. Cet avantage compétitif sera généralement garant pour l'entreprise d'une forte emprise sur ses marchés, d'une bonne rentabilité opérationnelle et d'une situation financière saine. Un investissement est effectué lorsque la valorisation boursière de l'entreprise offre une décote attrayante par rapport à l'estimation de la valeur intrinsèque de la société. Cette démarche se traduit par un horizon d'investissement à long terme mais, idéalement, les investissements sont entrepris lorsque la rentabilité sur capitaux investis de l'entreprise est élevée et/ou en augmentation.

Au cours de l'année sociale 2019, le gestionnaire a introduit 5 nouvelles positions dans le portefeuille. Conformément à la discipline de vente du gérant, 5 sociétés ont été vendues, soit en raison de leur valorisation élevée, soit en raison d'un affaiblissement important de la thèse d'investissement ou en raison d'investissements alternatifs. Le nombre d'entreprises détenues en portefeuille est ainsi resté stable à 33 valeurs. Les 10 premières positions du portefeuille ont vu leur poids légèrement augmenter, passant de 40% à 45% des actifs.

La structure sectorielle du portefeuille a légèrement évolué au cours de l'année sociale 2019. Les décisions d'investissement, prises sur base de facteurs propres aux entreprises considérées, se sont traduites par une augmentation de l'exposition au secteur de la consommation de base et une diminution de l'exposition aux secteurs de la santé et de la technologie. A l'instar des années précédentes et en raison de la méthodologie, la structure du portefeuille est restée très éloignée de celle de son indice de référence avec une exposition plus élevée dans les secteurs de la consommation, de la chimie, de la santé et de la technologie et une sous-exposition aux secteurs financiers, de la télécommunication et des médias. En termes géographiques, le portefeuille est resté majoritairement exposé à la France, l'Allemagne et l'Angleterre. La répartition par capitalisation boursière est restée stable : 70% des entreprises ont présenté une capitalisation supérieure à 10 Md d'euros et le solde en deçà de ce seuil.

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, BLB European Equities enregistre une performance de 21,14% contre 22,71% pour son indice de référence (MSCI Europe Net Total Return EUR). Les principales contributions à la performance au cours de l'exercice ont été Danone, Smith & Nephew, Essity, Roche et LVMH. Les principaux détracteurs ont été Wirecard, Fresenius, Norma, Henkel et Reckitt Benckiser.

Le portefeuille a connu le parcours trimestriel suivant.

Le fonds a connu sa première valeur nette d'inventaire le 27 décembre 2018. Au cours du premier trimestre de l'exercice social, qui se clôture le 31 décembre, le fait marquant a été l'investissement des actifs du portefeuille dans 33 entreprises européennes.

Au deuxième trimestre, les marchés européens ont nettement rebondi. Le sentiment a été impacté par des valorisations plus attrayantes suite à la baisse des cours de la fin 2018, par l'apaisement des tensions commerciales et par des banques centrales accommodantes. L'indice MSCI Europe Net TR EUR a ainsi progressé de 12,84%. Comme souvent lors de ces phases de forte et rapide hausse des cours boursiers, BLB European Equities (part EUR retail capitalisante nette de frais) a sous-performé, enregistrant une hausse de 10,40%.

Le portefeuille a été pénalisé par Wirecard, EssilorLuxottica, Henkel et Ontex. Wirecard a fortement chuté suite à des rumeurs de possibles fraudes financières dans certaines divisions asiatiques. EssilorLuxottica a souffert de problèmes de gouvernance émanant de la récente fusion entre les deux groupes. LVMH, SAP, Essity, Assa Abloy et Legrand ont favorablement soutenu le portefeuille. SAP a continué de bénéficier de l'engagement de la société à se recentrer sur la gestion des marges et la génération de trésorerie. Essity a été soutenu par ses bons résultats.

Sur le trimestre, 5 investissements ont été vendus. Wirecard en raison du manque de visibilité sur les possibles fraudes financières, Ontex car moins bien positionnée qu'Essity pour profiter du regain de pricing power dans le secteur, Dufry à cause des faibles perspectives de ROCE, et Linde en raison de sa valorisation. Cinq nouveaux investissements ont été initiés. Adidas en raison de son profil de croissance attrayant et du potentiel de hausse de ses marges, Beiersdorf suite à la baisse de cours qui a accompagné la révision en baisse des perspectives de croissance et de rentabilité par la nouvelle direction, Kone qui offre un niveau de valorisation attrayant, avec un rendement du dividende de 3,7%, Hexagon suite à sa récente baisse de valorisation et Novozymes dont le tassement ponctuel de sa croissance organique offre aussi une valorisation plus attrayante.

Au troisième trimestre, les marchés européens ont poursuivi la hausse observée au trimestre précédent. Malgré des indicateurs économiques mitigés des deux côtés de l'atlantique (PMI manufacturier), une économie chinoise en perte de vitesse et des conflits géopolitiques (Iran et Etats-Unis), les bourses ont clôturé dans le vert. Les marchés actions se sont eff focalisés sur le soutien éventuel des banques centrales. La BCE et la FED ont toutes les deux annoncé le maintien d'une politique monétaire expansionniste et des possibilités d'agir sur les taux d'intérêts si la situation économique l'exige. L'indice MSCI Europe Net TR EUR a ainsi progressé de 3,02%. BLB European Equities (part EUR retail capitalisante nette de frais) a enregistré une hausse de 7,45%.

SAP, Sika, LVMH, EssilorLuxottica et Adidas ont favorablement soutenu le portefeuille. SAP a continué de bénéficier de l'engagement de la société à se recentrer sur la gestion des marges et la génération de trésorerie. Sika a bénéficié de la finalisation de

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

L'acquisition de Parex avec d'attrayantes synergies et de l'encourageante présentation sur les axes de croissance du groupe. Adidas a été soutenue par la progression de marge brute et l'activité en Chine.

Le portefeuille a été pénalisé par Reckitt Benckiser, Norma, Henkel, Novo Nordisk and Fresenius. Reckitt Benckiser a reculé suite à la prudence du marché sur les résultats à venir après à la hausse de cours qui a salué l'arrivée du nouveau CEO, Laxman Narasimhan, en provenance de PepsiCo. Henkel a souffert de résultats en berne avec une activité décevante dans les cosmétique. Fresenius a communiqué des nouveaux objectifs de croissance peu inspirants.

Au quatrième trimestre, les marchés européens ont été orientés à la hausse. Malgré des facteurs peu favorables pour les bourses, le ralentissement de la croissance économique, le durcissement du ton dans les négociations autour du BREXIT, le non-avancement dans les négociations entre les Etats-Unis et la Chine et les tensions au Moyen-Orient, les marchés ont clôturé dans le vert. Anis, l'indice MSCI Europe Net TR EUR a ainsi progressé de 2,57%. BLB European Equities (part EUR retail capitalisante nette de frais) a par contre enregistré une performance de -0,08%.

EssilorLuxottica, Smith & Nephew, Danone, Air Liquide et Roche ont favorablement soutenu le portefeuille. EssilorLuxottoca a publié résultats conformes aux attentes et a annoncé l'acquisition du distributeur GrandVision qui complète la plateforme commerciale du groupe. Smith & Nephew a publié de très bons résultats, notamment dans la médecine sportive et le soin des plaies, crédibilisant les efforts de transformation interne. Eu égard à Danone, le marché semble intégrer la possibilité que le groupe atteigne ses résultats stratégiques à horizon 2020. Roche a, au cours de sa journée investisseurs, mis en avant son pipeline riche de nouveaux traitements et sa confiance à pouvoir gérer le risque des médicaments bio similaires

Le portefeuille a été pénalisé par SAP, Sika, Sage, Fresenius et Spirax Sarco. SAP, Sika et Sage ont été pénalisés par la rotation sectorielle au sein des marchés. Fresenius par contre reste confrontée à de faibles performances opérationnelles. Spirax Sarco a continué d'engendrer une belle croissance de son activité, mais des inefficiences opérationnelles ponctuelles en Europe et Aux Etats-Unis dans une division du groupe pèsent pour l'instant sur les marges.

Il n'y a pas eu d'opérations de gestion majeures au cours du trimestre.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de Sicav BLB.

2.1.7. Politique future

Le gestionnaire continuera à adapter la composition du portefeuille en fonction des opportunités d'investissement de notre approche d'investissement bottom-up.

2.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5

BLB European Equities

2.2. Bilan

		30/09/2019
		EUR
	TOTAL ACTIF NET	40 816 429,64
I.	Actifs immobilisés	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	39 924 536,85
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	39 924 536,85
a.	Actions	39 924 536,85
a.1.	Actions	39 924 536,85
D.	Autres valeurs mobilières	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00
A.	Créances	0,00
B.	Dettes	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(202 885,19)
A.	Créances	21 065,25
a.	Montants à recevoir	17 412,44
b.	Avoirs fiscaux	3 652,81
B.	Dettes	(223 950,44)
a.	Montants à payer (-)	(223 950,44)
V.	Dépôts et liquidités	1 150 229,18
A.	Avoirs bancaires à vue	1 150 229,18
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00
C.	Autres	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(55 451,20)
A.	Charges à reporter	0,00
B.	Produits acquis	0,00
C.	Charges à imputer (-)	(55 451,20)
D.	Produits à reporter (-)	0,00
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	40 816 429,64
A.	Capital	34 361 708,50
B.	Participations au résultat	(1 222 924,17)
C.	Résultat reporté	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	7 677 645,31

BLB European Equities

2.3. Postes hors bilan

		30/09/2019
		EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00
A.	Contrats achetés	0,00
B.	Contrats vendus	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00
A.	Actions	0,00
B.	Obligations	0,00

BLB European Equities

2.4. Compte de résultats

		30/09/2019
		EUR
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	7 546 306,40
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	7 671 973,44
a.	Actions	7 671 973,44
a.1.	Résultat réalisé	1 314 285,19
a.2.	Résultat non-réalisé	6 357 688,25
D.	Autres valeurs mobilières	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00
H.	Positions et opérations de change	(125 667,04)
b.	Autres positions et opérations de change	(125 667,04)
b.1.	Résultat réalisé	(125 667,04)
II.	Produits et charges des placements	628 078,80
A.	Dividendes	784 225,42
B.	Intérêts (+/-)	10 424,61
b.	Dépôts et liquidités	10 424,61
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(17 649,66)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(148 921,57)
b.	D'origine étrangère	(148 921,57)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00
III.	Autres produits	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00
B.	Autres	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(496 739,89)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(162 231,25)
B.	Charges financières (-)	(597,04)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(20 715,43)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(270 956,65)
a.	Gestion financière	(239 458,33)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(44 439,45)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(194 946,83)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(72,05)
b.	Gestion administrative et comptable	(31 498,32)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(31 498,32)
E.	Frais administratifs (-)	(1 423,07)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(3 916,69)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(5 287,50)
H.	Services et biens divers (-)	(15 632,05)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00
J.	Taxes	(7 638,31)
K.	Autres charges (-)	(8 341,90)
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	131 338,91
	Sous-total II+III+IV	131 338,91
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	7 677 645,31
VI.	Impôts sur le résultat	0,00
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	7 677 645,31

2.5. Affectation et prélèvements

		30/09/2019
		EUR
I.	Bénéfice (Pertes) de l'exercice	6 454 721,14
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7 677 645,31
c.	Participations au résultat perçues (versées)	(1 222 924,17)
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	(5.452.551,08)
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	(0,00)
IV.	(Distribution des dividendes)	(1.002.170,06)

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés

2.6.1. Composition des actifs au 30 septembre 2019 (exprimé en EUR)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Suisse								
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN		4 300,00	CHF	290,45	1 148 875,85		2,88%	2,81%
SIKA LTD		14 400,00	CHF	146,00	1 933 965,01		4,84%	4,74%
Total: Suisse					3 082 840,86		7,72%	7,55%
Allemagne (République fédérale)								
ADIDAS AG		2 800,00	EUR	285,65	799 820,00		2,00%	1,96%
BEIERSDORF A.G.		6 800,00	EUR	108,20	735 760,00		1,84%	1,80%
FRESENIUS SE & CO KGAA		29 700,00	EUR	42,90	1 273 981,50		3,19%	3,12%
HENKEL / VORZUG		16 800,00	EUR	90,80	1 525 440,00		3,82%	3,74%
KION GROUP		14 700,00	EUR	48,25	709 275,00		1,78%	1,74%
NORMA GROUP		13 000,00	EUR	31,82	413 660,00		1,04%	1,01%
SAP SE		20 900,00	EUR	107,88	2 254 692,00		5,65%	5,52%
SYMRISE AG		6 100,00	EUR	89,16	543 876,00		1,36%	1,33%
Total: Allemagne (République fédérale)					8 256 504,50		20,68%	20,23%
Danemark								
NOVO NORDISK A/S /B-		23 400,00	DKK	352,15	1 103 666,40		2,76%	2,70%
NOVOZYMES SHS-B-		4 800,00	DKK	288,00	185 151,82		0,46%	0,45%
Total: Danemark					1 288 818,22		3,23%	3,16%
Espagne								
GRIFOLS. SA		52 700,00	EUR	27,04	1 425 008,00		3,57%	3,49%
Total: Espagne					1 425 008,00		3,57%	3,49%
Finlande								
KONE OYJ -B-		13 400,00	EUR	52,24	700 016,00		1,75%	1,72%
Total: Finlande					700 016,00		1,75%	1,72%
France								
AIR LIQUIDE		13 200,00	EUR	130,60	1 723 920,00		4,32%	4,22%
DANONE		25 500,00	EUR	80,82	2 060 910,00		5,16%	5,05%
ESSILORLUXOTT --- ACT		12 900,00	EUR	132,25	1 706 025,00		4,27%	4,18%
LEGRAND HOLDING ACT.PROV.OPO		20 300,00	EUR	65,48	1 329 244,00		3,33%	3,26%
LVMH ACT.		5 300,00	EUR	364,65	1 932 645,00		4,84%	4,73%
PERNOD-RICARD		10 200,00	EUR	163,40	1 666 680,00		4,17%	4,08%
Total: France					10 419 424,00		26,10%	25,53%
Royaume-Uni								
CRODA INTERNATIONAL PLC		21 769,00	GBP	48,60	1 195 872,83		3,00%	2,93%
HALMA PLC		22 100,00	GBP	19,71	492 367,24		1,23%	1,21%
INTERTEK GROUP PLC		19 900,00	GBP	54,78	1 232 211,77		3,09%	3,02%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC		14 700,00	GBP	63,44	1 054 121,71		2,64%	2,58%
ROTORK PLC		154 400,00	GBP	3,12	543 645,25		1,36%	1,33%
SAGE GRP		126 000,00	GBP	6,91	984 714,13		2,47%	2,41%
SMITH AND NEPHEW PLC		66 400,00	GBP	19,59	1 470 323,05		3,68%	3,60%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC		9 100,00	GBP	78,45	806 946,22		2,02%	1,98%
Total: Royaume-Uni					7 780 202,20		19,49%	19,06%
Irlande								
DCC		14 900,00	GBP	70,96	1 195 116,18		2,99%	2,93%

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Total: Irlande					1 195 116,18		2,99%	2,93%
Pays-Bas								
UNILEVER NV		40 900,00	EUR	55,15	2 255 635,00		5,65%	5,53%
Total: Pays-Bas					2 255 635,00		5,65%	5,53%
Suède								
ASSA ABLOY AB		74 300,00	SEK	219,10	1 518 713,52		3,80%	3,72%
ESSITY AKTIE- B		67 600,00	SEK	287,30	1 811 869,81		4,54%	4,44%
HEXAGON AB B		4 300,00	SEK	474,60	190 388,56		0,48%	0,47%
Total: Suède					3 520 971,89		8,82%	8,63%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					39 924 536,85		100,00%	97,81%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					39 924 536,85		100,00%	97,81%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					39 924 536,85		100,00%	97,81%
II. Dépôts et Liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BELFIUS BANQUE			CHF		166 812,83			0,41%
BELFIUS BANQUE			GBP		340 662,30			0,83%
BELFIUS BANQUE			DKK		6 802,13			0,02%
BELFIUS BANQUE			EUR		539 896,07			1,32%
BELFIUS BANQUE			SEK		96 055,85			0,24%
Total - Avoirs bancaires à vue					1 150 229,18			2,82%
Dépôts et Liquidités					1 150 229,18			2,82%
III. Créances et dettes diverses					(202 885,19)			(0,50%)
IV. Autres					(55 451,20)			(0,14%)
V. Total de l'actif net					40 816 429,64			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de RBC Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	19,49%
Chimie	13,98%
Biens de consommation divers	12,11%
Mécanique & équipements industriels	10,87%
Textiles, vêtements & articles en cuir	9,93%
Internet, logiciels & services IT	8,11%
Alimentation & boissons non alcoolisées	5,16%
Tabac & boissons alcoolisées	4,17%
Soins de santé & services sociaux	3,68%
Biotechnologie	3,57%
Appareils & composants électriques	3,33%
Services divers	2,99%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	2,59%
Total:	100,00%

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Répartition géographique du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

France	26,10%
Allemagne (République fédérale)	20,68%
Royaume-Uni	19,49%
Suède	8,82%
Suisse	7,72%
Pays-Bas	5,65%
Espagne	3,57%
Danemark	3,23%
Irlande	2,99%
Finlande	1,75%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

EUR	57,75%
GBP	22,48%
SEK	8,82%
CHF	7,72%
DKK	3,23%
Total:	100,00%

2.6.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (dans la devise du compartiment)

	1er semestre	2e semestre	Période
Achats	48 732 625,77	0,00	48 732 625,77
Ventes	5 981 422,35	10 498 637,20	16 480 059,55
Total 1	54 714 048,12	10 498 637,20	65 212 685,32
Souscriptions	44 914 005,02	947 901,58	45 861 906,60
Remboursements	656 545,17	12 066 577,10	12 723 122,27
Total 2	45 570 550,19	13 014 478,68	58 585 028,87
Moyenne de référence de l'actif net total	41 434 520,24	41 444 749,31	41 440 657,68
Taux de rotation	22,07%	(6,07%)	15,99%
Taux de rotation corrigé	24,15%	(5,27%)	18,67%

Un chiffre proche de 0 % montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille. La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de RBC Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

2.6.3. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 30/09/2019

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2017	Classe I	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00	0,00
		Total			0,00
30/09/2018	Classe I	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00	0,00
		Total			0,00
30/09/2019	Classe I	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	73 136,97	10 782,33	62 354,64
	Classe P	Distribution	38 304,97	10 178,72	28 126,24
	Classe R	Distribution	390,00	390,00	0,00
		Total			90 480,88

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2017	Classe I	Distribution	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00
30/09/2018	Classe I	Distribution	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00
30/09/2019	Classe I	Distribution	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	7 453 343,53	1 191 862,05
	Classe P	Distribution	38 369 563,08	11 490 364,82
	Classe R	Distribution	39 000,00	40 895,40

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

Période			par action	
30/09/2017	0,00	Classe I	Distribution	0,00
		Classe M	Distribution	0,00
		Classe P	Distribution	0,00
		Classe R	Distribution	0,00
30/09/2018	0,00	Classe I	Distribution	0,00
		Classe M	Distribution	0,00
		Classe P	Distribution	0,00
		Classe R	Distribution	0,00
30/09/2019	40 816 429,64	Classe I	Distribution	0,00
		Classe M	Distribution	119,54
		Classe P	Distribution	1 186,18
		Classe R	Distribution	0,00

2.6.4. Performances

(exprimé en %)

Classe	CAP	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
M	DIS	-	-	-	-	-
P	DIS	-	-	-	-	-
R	DIS	-	-	-	-	-

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Classe M (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe P (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Classe R (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

2.6.5. Frais

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309900502	< 1 an
Classe M	BE6309901518	< 1 an
Classe P	BE6309899498	< 1 an
Classe R	BE6309902524	< 1 an

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la sicav ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

2.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2019

2.7.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de classe « R »:

Max 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M » :

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I »:

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P »

Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les Actions de la classe « R » :Max 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

2.7.2. Charges à imputer (Bilan VI.C.)

- la commission de gestion (Classe P)
19 196,71 EUR
- la commission de gestion (Classe M)
5 168,25 EUR
- la rémunération d'administration (Classe C)
2 329,19 EUR
- la rémunération d'administration (Classe P)
375,00 EUR
- la rémunération d'administration (Classe M)
375,00 EUR
- la rémunération d'administration (générale)
2 758,33 EUR
- la rémunération du dépositaire (Classe C)
1 697,14 EUR
- intérêts à payer sur comptes courants et emprunts
1 073,08 EUR
- une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)
17 191,00 EUR
- Rémunération d'administrateur indépendant
5 287,50 EUR

Pour un total de :

55 451,20 EUR

2.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2019 (suite)

2.7.3. Rémunération du commissaire

En application de l'article 134 §§ 2 et 4 du Code des sociétés : mention des émoluments du commissaire.

Montant des émoluments (en EUR) hors TVA : 4 500

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment American Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 USD pour les parts « R » et « M » ;
1000 USD pour les parts « I » et « P ».

3.1.2. Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement

Banque de Luxembourg - BelgiqueBanque de Luxembourg ,
Chausée de la HulpeBoulevard Royal 12014, 10002449 BruxellesLuxembourg

3.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- **Stratégie** : Le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés cotées sur les marchés réglementés américains.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC.

Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus :

- investir en instruments du marché monétaire ;
- investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

- **Devise de référence** : USD

- **Opérations autorisées sur produits dérivés** : Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

- La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

- La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment American Equities soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

3.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

3.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours de l'exercice social 2019, la croissance de l'économie mondiale a considérablement ralenti. Les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ont fortement pesé sur le commerce mondial, déclenchant ainsi une décélération significative de la production manufacturière. Les activités de services se sont montrées plus solides en raison de l'absence de détérioration des marchés d'emploi. Dans les pays industrialisés, les Etats-Unis ont continué à afficher une croissance supérieure en raison du poids important de la consommation des ménages. Les économies européennes et japonaise ont été davantage affectées par le ralentissement des échanges internationaux en raison de leur plus forte dépendance à l'égard de la demande externe. Bien que le bras de fer commercial avec les Etats-Unis ait pesé sur la croissance chinoise, la progression du PIB de l'Empire du milieu est restée en ligne avec les objectifs du gouvernement de Pékin.

Les taux d'inflation ont peu évolué depuis septembre 2018, les pressions inflationnistes demeurant contenues suite au ralentissement de la conjoncture mondiale. En raison de la faiblesse de la croissance et de l'inflation, les banques centrales ont adopté des politiques monétaires accommodantes. Après avoir procédé à une dernière hausse des taux au mois de décembre 2018, la Réserve fédérale américaine a réduit son principal taux directeur de 0,25% à deux reprises, en juillet et en septembre 2019, dans l'objectif de réduire le risque de récession en 2020.

Sur l'ensemble des 12 derniers mois, l'indice MSCI USA Net Total Return en USD a augmenté de 3,5 %. Au niveau sectoriel, les valeurs du secteur des services publics, des biens immobiliers et de la consommation non-cyclique ont le plus fortement progressé alors que les valeurs des secteurs de l'énergie, de la santé et de l'industrie ont réalisé les performances les plus faibles.

Dans l'environnement économique actuel, le gérant a continué à privilégier, au sein du fonds BL-Equities America, les sociétés qui offrent les caractéristiques suivantes :

- des perspectives de développement solides avec une croissance des revenus supérieure à la croissance économique ;
- un potentiel d'amélioration des marges ;
- une structure du bilan solide et rentable qui se traduit par un rendement sur capitaux investis élevé ;
- un focus sur la génération de cash-flow libre permettant de faire des rachats d'actions et de soutenir la croissance interne par des acquisitions ciblées.

Les premiers investissements ont été effectués à la date du 20 décembre 2018 et le portefeuille initial se composait de 41 sociétés.

Au cours de l'année sociale 2019, le gérant a introduit deux nouvelles valeurs au sein du portefeuille à savoir Fiserv et UnitedHealth Group. Deux valeurs ont été vendues au cours de l'exercice : la société biotechnologique Celgene, et la société chimique PPG Industries. A la suite de ces opérations, le nombre de positions au sein du portefeuille est resté inchangé à savoir 41 valeurs.

Dans le secteur de la santé, le gérant a initié une position dans la société UnitedHealth Group. Fondé en 1974, le groupe UnitedHealth est aujourd'hui l'une des plus grandes sociétés de soins de santé diversifiées au monde. Depuis sa création, le modèle d'entreprise de UnitedHealth a constamment évolué pour fournir aujourd'hui des services professionnels à tous les acteurs de l'écosystème de la santé permettant de réduire le coût des prestations de santé tout en améliorant la qualité des soins. UnitedHealth est devenu un acteur incontournable dans le bon fonctionnement du système de santé aux Etats-Unis vu que la société contribue activement au contrôle des dépenses de santé, qui en plus dans les années à venir vont se développer de façon exponentielle. La société compte environ 50 millions de membres aux Etats-Unis et dans le monde.

Dans le secteur technologique, le gérant a introduit la société de technologie financière Fiserv. Cette société fournit des systèmes de comptabilisation, des produits et des services de traitement des paiements électroniques et des transactions par carte bancaire ainsi que des services de virements de compte à compte et de paiements de personne à personne. Fiserv joue un rôle majeur dans le développement des systèmes bancaires en ligne ainsi que dans le développement des applications mobiles.

Au niveau des ventes, pour des raisons de valorisation, le gérant a liquidé l'investissement détenu dans la société chimique PPG Industries. La société chimique Celgene a été vendue suite à l'offre de rachat par le groupe pharmaceutique Bristol-Myers Squibb.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de Sicav BLB.

3.1.7. Politique future

Le gestionnaire continuera à adapter la composition du portefeuille en fonction des opportunités d'investissement de notre approche d'investissement bottom-up.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

3.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5

BLB American Equities

3.2. Bilan

		30/09/2019
		USD
	TOTAL ACTIF NET	56 662 007,32
I.	Actifs immobilisés	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	56 088 257,60
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	56 088 257,60
a.	Actions	56 088 257,60
a.1.	Actions	56 088 257,60
D.	Autres valeurs mobilières	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00
A.	Créances	0,00
B.	Dettes	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(267 036,02)
A.	Créances	38 956,39
a.	Montants à recevoir	38 956,39
B.	Dettes	(305 992,41)
a.	Montants à payer (-)	(305 034,71)
c.	Emprunts (-)	(957,70)
V.	Dépôts et liquidités	909 305,54
A.	Avoirs bancaires à vue	909 305,54
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00
C.	Autres	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(68 519,80)
A.	Charges à reporter	0,00
B.	Produits acquis	4 895,16
C.	Charges à imputer (-)	(73 414,96)
D.	Produits à reporter (-)	0,00
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 662 007,32
A.	Capital	45 682 534,30
B.	Participations au résultat	(1 257 116,78)
C.	Résultat reporté	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	12 236 589,80

BLB American Equities

3.3. Postes hors bilan

		30/09/2019
		USD
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00
A.	Contrats achetés	0,00
B.	Contrats vendus	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00
A.	Actions	0,00
B.	Obligations	0,00

BLB American Equities

3.4. Compte de résultats

		30/09/2019
		USD
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	12 229 754,59
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	12 230 084,32
a.	Actions	12 230 084,32
a.1.	Résultat réalisé	2 104 477,96
a.2.	Résultat non-réalisé	10 125 606,36
D.	Autres valeurs mobilières	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00
H.	Positions et opérations de change	(329,73)
b.	Autres positions et opérations de change	(329,73)
b.1.	Résultat réalisé	(329,73)
II.	Produits et charges des placements	523 455,52
A.	Dividendes	603 583,48
B.	Intérêts (+/-)	24 841,76
b.	Dépôts et liquidités	24 841,76
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(6 778,89)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(98 190,83)
b.	D'origine étrangère	(98 190,83)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00
III.	Autres produits	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00
B.	Autres	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(516 620,31)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(68 129,10)
B.	Charges financières (-)	(11,15)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(26 125,92)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(367 063,68)
a.	Gestion financière	(329 203,68)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(105 740,30)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(53 734,39)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(169 647,73)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(81,26)
b.	Gestion administrative et comptable	(37 860,00)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(37 860,00)
E.	Frais administratifs (-)	(2 033,16)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(4 451,45)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(5 764,43)
H.	Services et biens divers (-)	(21 510,65)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00
J.	Taxes	(10 578,72)
K.	Autres charges (-)	(10 952,05)
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	6 835,21
	Sous-total II+III+IV	12 236 589,80
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	12 236 589,80
VI.	Impôts sur le résultat	0,00
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	12 236 589,80

3.5. Affectation et prélèvements

		30/09/2019
		USD
I.	Bénéfice (Pertes) de l'exercice	10 979 473,02
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12 236 589,80
c.	Participations au résultat perçues (versées)	(1 257 116,78)
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	(8.996.359,77)
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	(0,00)
IV.	(Distribution des dividendes)	(1.983.113,25)

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés

3.6.1. Composition des actifs au 30 septembre 2019 (exprimé en USD)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Belgique								
AB INBEV /SADR		6 070,00	USD	95,15	577 560,50		1,03%	1,02%
				Total: Belgique	577 560,50		1,03%	1,02%
Irlande								
MEDTRONIC HOLDINGS LIMITED		16 760,00	USD	108,62	1 820 471,20		3,25%	3,21%
				Total: Irlande	1 820 471,20		3,25%	3,21%
États-Unis d'Amérique								
3M CO		2 780,00	USD	164,40	457 032,00		0,81%	0,81%
ABBOTT LABORATORIES INC		16 110,00	USD	83,67	1 347 923,70		2,40%	2,38%
ALPHABET INC -A-		1 250,00	USD	1 221,14	1 526 425,00		2,72%	2,69%
AMAZON COM INC		1 180,00	USD	1 735,91	2 048 373,80		3,65%	3,62%
APPLE INC		6 100,00	USD	223,97	1 366 217,00		2,44%	2,41%
BECTON DICKINSON & CO.		8 440,00	USD	252,96	2 134 982,40		3,81%	3,77%
BOOKING HOLDINGS INC		610,00	USD	1 962,61	1 197 192,10		2,13%	2,11%
BRWR-FRMAN CORP. B /NON-VOT		11 130,00	USD	62,78	698 741,40		1,25%	1,23%
COCA-COLA CO.		8 440,00	USD	54,44	459 473,60		0,82%	0,81%
CONSTELLATION BRAND -A-		11 840,00	USD	207,28	2 454 195,20		4,38%	4,33%
ECOLAB INC.		2 510,00	USD	198,04	497 080,40		0,89%	0,88%
ESTEE LAUDER CO -A-		5 090,00	USD	198,95	1 012 655,50		1,81%	1,79%
FEDEX CORP.		7 780,00	USD	145,57	1 132 534,60		2,02%	2,00%
FISERV INC.		16 940,00	USD	103,59	1 754 814,60		3,13%	3,10%
GILEAD SCIENCES INC.		10 940,00	USD	63,38	693 377,20		1,24%	1,22%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC.		10 650,00	USD	169,20	1 801 980,00		3,21%	3,18%
JOHNSON & JOHNSON		5 560,00	USD	129,38	719 352,80		1,28%	1,27%
LOWE S COMPANIES INC.		16 930,00	USD	109,96	1 861 622,80		3,32%	3,29%
MASTERCARD INC. SHS-A-		11 050,00	USD	271,57	3 000 848,50		5,35%	5,30%
MICROSOFT CORP		28 060,00	USD	139,03	3 901 181,80		6,96%	6,89%
MIDDLEBY CORP		8 340,00	USD	116,90	974 946,00		1,74%	1,72%
MOLSON COORS BREW-B-NON-VOT		11 220,00	USD	57,50	645 150,00		1,15%	1,14%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC WI		25 050,00	USD	55,32	1 385 766,00		2,47%	2,45%
NIKE INC B		23 930,00	USD	93,92	2 247 505,60		4,01%	3,97%
ORACLE CORP		15 280,00	USD	55,03	840 858,40		1,50%	1,48%
PAYPAL HOLDINGS INC		11 280,00	USD	103,59	1 168 495,20		2,08%	2,06%
PEPSICO INC		6 980,00	USD	137,10	956 958,00		1,71%	1,69%
PHILIP MORRIS INT.		15 100,00	USD	75,93	1 146 543,00		2,04%	2,02%
ROCKWELL AUTOMATION		4 720,00	USD	164,80	777 856,00		1,39%	1,37%
ROPER TECHNOLOGIES INC		2 790,00	USD	356,60	994 914,00		1,77%	1,76%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC		5 640,00	USD	291,27	1 642 762,80		2,93%	2,90%
TJX COMPANIES INC		28 150,00	USD	55,74	1 569 081,00		2,80%	2,77%
UNION PACIFIC CORP.		7 040,00	USD	161,98	1 140 339,20		2,03%	2,01%
UNITEDHEALTH GROUP INC		2 220,00	USD	217,32	482 450,40		0,86%	0,85%
UNITED TECHNOLOGIES CORP		5 350,00	USD	136,52	730 382,00		1,30%	1,29%
UTD PARCEL SERVICE INC B		8 350,00	USD	119,82	1 000 497,00		1,78%	1,77%
VERISK ANALYTCS		8 390,00	USD	158,14	1 326 794,60		2,37%	2,34%
VISA INC -A		16 590,00	USD	172,01	2 853 645,90		5,09%	5,04%
ZOETIS INC -A-		13 960,00	USD	124,59	1 739 276,40		3,10%	3,07%

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Total: États-Unis d'Amérique					53 690 225,90		95,72%	94,76%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					56 088 257,60		100,00%	98,99%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					56 088 257,60		100,00%	98,99%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					56 088 257,60		100,00%	98,99%
II. Dépôts et Liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BELFIUS BANQUE		USD			909 305,54			1,60%
Total - Avoirs bancaires à vue					909 305,54			1,60%
Dépôts et Liquidités					909 305,54			1,60%
III. Créances et dettes diverses								
					(267 036,02)			(0,47%)
IV. Autres								
					(68 519,80)			(0,12%)
V. Total de l'actif net								
					56 662 007,32			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de RBC Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

Internet, logiciels & services IT	18,80%
Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	15,64%
Tabac & boissons alcoolisées	9,85%
Commerce de détail & grandes surfaces	9,77%
Circulation & transports	5,84%
Banques & autres établissements de crédit	5,35%
Services divers	5,09%
Alimentation & boissons non alcoolisées	5,00%
Industrie aéronautique & astronautique	4,51%
Textiles, vêtements & articles en cuir	4,01%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	2,93%
Biens de consommation divers	2,55%
Matériel informatique & réseautage	2,44%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées	2,08%
Mécanique & équipements industriels	1,77%
Appareils & composants électriques	1,39%
Biotechnologie	1,24%
Chimie	0,89%
Soins de santé & services sociaux	0,86%
Total:	100,00%

Répartition géographique du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

États-Unis d'Amérique	95,72%
Irlande	3,25%
Belgique	1,03%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 30/09/2019 (en pourcentage du portefeuille)

USD	100,00%
Total:	100,00%

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

3.6.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (dans la devise du compartiment)

	1er semestre	2e semestre	Période
Achats	55 337 266,67	4 296 214,82	59 633 481,49
Ventes	4 203 320,00	11 571 988,21	15 775 308,21
Total 1	59 540 586,67	15 868 203,03	75 408 789,70
Souscriptions	53 296 022,67	2 921 100,98	56 217 123,65
Remboursements	293 538,51	11 498 167,62	11 791 706,13
Total 2	53 589 561,18	14 419 268,60	68 008 829,78
Moyenne de référence de l'actif net total	50 378 112,34	55 781 302,97	53 620 026,72
Taux de rotation	11,81%	2,60%	13,80%
Taux de rotation corrigé	14,51%	2,83%	14,93%

Un chiffre proche de 0 % montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille. La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de RBC Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

3.6.3. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 30/09/2019

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2017	Classe I	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00	0,00
		Total			0,00
30/09/2018	Classe I	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00	0,00
		Total			0,00
30/09/2019	Classe I	Distribution	18 763,08	7 559,17	11 203,90
	Classe M	Distribution	84 094,82	4 461,31	79 633,51
	Classe P	Distribution	33 683,64	7 168,36	26 515,28
	Classe R	Distribution	440,00	440,00	0,00
		Total			117 382,69

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2017	Classe I	Distribution	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00
30/09/2018	Classe I	Distribution	0,00	0,00
	Classe M	Distribution	0,00	0,00
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	0,00	0,00
30/09/2019	Classe I	Distribution	13 699 999,37	9 173 886,73
	Classe M	Distribution	8 940 154,83	528 255,46
	Classe P	Distribution	33 532 969,46	2 043 443,14
	Classe R	Distribution	44 000,00	46 120,80

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Période				par action
30/09/2017	0,00	Classe I	Distribution	0,00
		Classe M	Distribution	0,00
		Classe P	Distribution	0,00
		Classe R	Distribution	0,00
30/09/2018	0,00	Classe I	Distribution	0,00
		Classe M	Distribution	0,00
		Classe P	Distribution	0,00
		Classe R	Distribution	0,00
30/09/2019	56 662 007,32	Classe I	Distribution	12 736,48
		Classe M	Distribution	130,69
		Classe P	Distribution	1 206,35
		Classe R	Distribution	0,00

3.6.4. Performances

(exprimé en %)

Classe	CAP	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
I	DIS	-	-	-	-	-
M	DIS	-	-	-	-	-
R	DIS	-	-	-	-	-

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Classe M (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Classe P (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Classe R (DIS)

Année de création :

Comme cette classe existe moins d'un an ou n'est pas active, il n'est pas possible de fournir un diagramme en bâton.

Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

3.6.5. Frais

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309897476	< 1 an
Classe M	BE6309898482	< 1 an
Classe P	BE6309896460	< 1 an
Classe R	BE6309895454	< 1 an

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la sicav ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

BLB American Equities

3.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2019

3.7.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique :

Actions de classe « R »

Max 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M »

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I » :

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P »

Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les Actions de la classe « R » : Max. 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

3.7.2. Charges à imputer (Bilan VI.C.)

- la commission de gestion (Classe I)
10 001,83 USD
- la commission de gestion (Classe P)
18 464,36 USD
- la commission de gestion (Classe M)
7 248,76 USD
- la rémunération d'administration (Classe C)
2 648,84 USD
- la rémunération d'administration (Classe I)
408,83 USD
- la rémunération d'administration (Classe P)
408,83 USD
- la rémunération d'administration (Classe M)
408,83 USD
- la rémunération d'administration (générale)
3 188,84 USD
- la rémunération du dépositaire (Classe C)
2 366,17 USD
- intérêts à payer sur comptes courants et emprunts
6,84 USD

3.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2019 (suite)

- une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)

22 498,40 USD

- Rémunération d'administrateur indépendant

5 764,43 USD

Pour un total de :

73 414,96 USD

3.7.3. Rémunération du commissaire

En application de l'article 134 §§ 2 et 4 du Code des sociétés : mention des émoluments du commissaire.

Montant des émoluments (en EUR) hors TVA : 4 500